

Vivre son âge

Communauté de communes du Lion d'Angers (49)

Primé : *Michel Poisson*, président

### **Idée**

Développer l'offre de services de proximité pour les 2200 retraités de plus de 60 ans des 14 communes, et améliorer leurs conditions de logement pour un coût limité.

### **Objectif**

Offrir une alternative à la maison de retraite en permettant aux personnes âgées de rester à leur domicile par des aides et des services qui leur facilitent la vie quotidienne.

### **Démarche**

La Communauté de communes s'engage dans le développement et la création de services de proximité, en fédérant les initiatives des professionnels et des associations existantes. Elle crée et diffuse un « Guide pratique de la retraite à domicile ».

Parallèlement, elle organise la concertation entre les personnes âgées, l'OPDHLM, le MSA, un ergothérapeute, les élus, les infirmiers, pour concevoir des logements adaptés répondant à une logique de « sécurité-santé-convivialité ».

### **Contenu**

11 services : livraison de repas, soins infirmiers, transports, réparations, entretien du linge,...) une charte de qualité a été signée avec l'OPDHLM pour des logements adaptés et capables d'évoluer en fonction des besoins spécifiques liés au vieillissement.

### **Moyens**

Financement par les utilisateurs et des subventions du département.

Recrutement d'une « animatrice de services » par un contrat emploi-jeune.

### **Bilan**

Construction de 56 logements HLM, occupés au fur et à mesure de leur livraison.

Démarrage des services, en particulier livraison de repas (600 par mois) et transports.

En projet, la construction d'une Maison des générations, destinée aux personnes âgées et aux familles, qui regroupera les professionnels du domaine social (financement Etat et Département).

### **Commentaire du jury**

Une réalisation intercommunale qui débouche sur des réalisations concrètes, permettant aux personnes âgées qui le souhaitent de rester chez eux dans de bonnes conditions de vie quotidienne.